

Le Parti québécois, le « non » à Charlottetown et le Bloc québécois : est-ce le même électorat?

The Parti Québécois, the No to Charlottetown, and the Bloc Québécois: Is It the Same Electorate?

Maurice Saint-Germain et Gilles Grenier

Numéro 26, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040356ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040356ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Saint-Germain, M. & Grenier, G. (1994). Le Parti québécois, le « non » à Charlottetown et le Bloc québécois : est-ce le même électorat? *Revue québécoise de science politique*, (26), 161–178. <https://doi.org/10.7202/040356ar>

Résumé de l'article

Cette étude examine les similitudes possibles entre des options exprimées au cours de trois scrutins successifs : les votes pour le Parti québécois lors de l'élection provinciale du 25 septembre 1989, les votes pour le « non » à l'Accord de Charlottetown lors du référendum du 26 octobre 1992 et les votes pour le Bloc québécois lors de l'élection fédérale du 25 octobre 1993. Une analyse de régression multiple met en relation les résultats de ces trois options avec certaines caractéristiques socio-économiques des circonscriptions électorales. L'analyse est faite pour toutes les circonscriptions ainsi que pour un sous-ensemble de circonscriptions à 90 % ou plus de francophones, afin d'isoler le comportement des francophones. Des ressemblances significatives ressortent de la comparaison entre les trois électorats considérés.

LE PARTI QUÉBÉCOIS, LE «NON» À CHARLOTTETOWN ET LE BLOC QUÉBÉCOIS : EST-CE LE MÊME ÉLECTORAT?

Maurice Saint-Germain
Gilles Grenier

Université d'Ottawa

Cette étude examine les similitudes possibles entre des options exprimées au cours de trois scrutins successifs : les votes pour le Parti québécois lors de l'élection provinciale du 25 septembre 1989, les votes pour le «non» à l'Accord de Charlottetown lors du référendum du 26 octobre 1992 et les votes pour le Bloc québécois lors de l'élection fédérale du 25 octobre 1993. Une analyse de régression multiple met en relation les résultats de ces trois options avec certaines caractéristiques socio-économiques des circonscriptions électorales. L'analyse est faite pour toutes les circonscriptions ainsi que pour un sous-ensemble de circonscriptions à 90 % ou plus de francophones, afin d'isoler le comportement des francophones. Des ressemblances significatives ressortent de la comparaison entre les trois électorsats considérés.

Maurice Saint-Germain et Gilles Grenier, département de sciences économiques, Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario), K1N 6N5

* Nous tenons à remercier notre collègue Marc Lavoie et trois lecteurs anonymes dont les commentaires et suggestions nous ont beaucoup aidés. Cependant, nous restons seuls responsables des insuffisances ou des éventuelles erreurs de ce texte.

Vote de protestation pour les uns, vote souverainiste pour les autres, le comportement électoral des électeurs du Bloc québécois à l'élection du 25 octobre 1993 en a fait s'interroger plusieurs. De même, certains ont évoqué l'influence d'un vote fédéraliste à l'occasion du rejet de l'accord de Charlottetown par les Québécois. Les ressemblances ou les différences entre les électeurs qui ont favorisé ces options et ceux qui ont appuyé le Parti québécois à l'élection générale tenue au Québec en 1989 peuvent nous aider à mieux comprendre les comportements de l'électorat québécois. Nous avons voulu vérifier s'il s'agit d'électeurs et d'électrices ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques. À cette fin, nous avons analysé les suffrages exprimés au Québec à chacun de ces trois scrutins. Après quelques considérations méthodologiques, nous présenterons une analyse des résultats de cette analyse.

Méthode

Une analyse de régression multiple va nous permettre de découvrir les ressemblances ou les différences entre les électors examinés dans ces trois scrutins. Les comportements des électeurs québécois ont déjà été analysés dans diverses études de ce genre. Certaines de ces études portent sur des données individuelles obtenues par sondages (Blais et Crête, 1986; Blais et Nadeau, 1984 et 1992; Pinard et Hamilton, 1984). D'autres s'appuient sur des données agrégées provenant directement de résultats électoraux (Landry, 1984; Albert, 1980; Blais, 1980; Beaudry, Cloutier et Latouche, 1979). Chacune de ces méthodes a ses avantages, même si l'approche écologique est moins fréquemment utilisée en Amérique du Nord qu'en Europe¹.

1. Pour une discussion des questions soulevées par l'utilisation de données agrégées ou de données individuelles et les relations entre comportements agrégés et comportements individuels, on pourra voir : Michel Boucher (1984), Koula Mellos (1984), Pierre Drouilly (*Le Devoir*, 23/06/1980), Michel Beaudry, Édouard Cloutier et Daniel Latouche (1979), Raymond Boudon (1963).

Les données agrégées ne permettent pas d'inférer avec précision les comportements individuels, mais elles rendent possible l'étude de comportements types en fonction de caractéristiques moyennes de circonscriptions électorales. Elles ont également l'avantage d'avoir pour base de vrais résultats électoraux. Dans la présente étude, nous procédons à partir de données agrégées, soit les 125 circonscriptions électorales provinciales pour les scrutins de 1989 et 1992, et les 75 circonscriptions électorales fédérales pour le scrutin de 1993. Le tableau 1 présente les principaux résultats de ces trois scrutins.

La comparaison entre les scrutins de 1989 et de 1992 semble être la plus logique, car ces scrutins se sont déroulés selon la loi électorale du Québec et ont été comptabilisés dans le cadre des mêmes 125 circonscriptions électorales provinciales. Les résultats électoraux peuvent être confrontés aux données socio-économiques déjà compilées sur la base de ces circonscriptions, à partir du recensement canadien de 1986 (Québec 1991). L'élection générale fédérale de 1993 s'est déroulée dans le cadre des 75 circonscriptions électorales fédérales du Québec. Ses résultats peuvent être comparés aux données socio-économiques compilées sur la base de ces 75 circonscriptions à partir du recensement canadien de 1991 (Statistique Canada 1994).

Les pourcentages de votes pour le Parti québécois, pour le non et pour le Bloc québécois, à chacun de ces trois scrutins respectivement, sont les variables dépendantes de notre analyse. Les variables indépendantes sont les caractéristiques des circonscriptions et de leurs électeurs, c'est-à-dire le taux d'urbanisation, la composition par âge et par sexe, le taux de chômage, la langue parlée à la maison, le degré de scolarité et le revenu. Ces caractéristiques ont été utilisées dans des recherches antérieures, et nous ne discuterons pas ici de l'effet de chacune sur le comportement des électeurs². Nous avons ajouté une autre caractéristique,

2. Les informations disponibles ne nous permettent pas de cerner des caractéristiques, telles que la syndicalisation, la pratique religieuse, le lieu de naissance et le statut matrimonial, qui ont été retenues par certains auteurs (Nadeau, 1992; Blais et Crête, 1986; Blais et Nadeau, 1984 a et b;

Tableau 1 : Québec, résultats des trois élections générales

Québec	provinciales 1989	fédérales 1993
Nombre d'inscrits	4 670 690	5 025 263
Suffrages exprimés	3 501 068	3 873 050
Taux de participation ⁽¹⁾	74,95	77,07
Votes P.Q. (prov.), Votes Bloc (féd.)	1 369 067	1 846 024
Pourcentage des votes ⁽²⁾	40,16	49,30

Québec	référendum 1992
Nombre d'inscrits	4 872 965
Suffrages exprimés	4 033 021
Taux de participation ⁽¹⁾	82,76
Votes non	2 236 114
Pourcentage des votes ⁽²⁾	56,68

⁽¹⁾ Le taux de participation est le rapport du nombre de suffrages exprimés sur le nombre d'électeurs inscrits sur les listes.

⁽²⁾ Le pourcentage des votes est le rapport des votes en faveur du Parti québécois, du Bloc québécois et du non à Charlottetown sur le nombre de votes valides.

Sources : Québec, Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989*, quatrième trimestre 1989, 937 pages. Québec, Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin, référendum du 26 octobre 1992*, quatrième trimestre 1992, 710 pages.

Canada, Directeur général des élections du Canada, *Trente-cinquième élection générale 1993, Résultats officiels du scrutin, Synopsis*, 1994, 102 pages.

soit le fait pour une circonscription électorale d'être limitrophe d'une province. Cette donnée permet de tenir compte de l'influence que les liens d'une circonscription avec une autre province peuvent avoir sur le comportement de ses électeurs. La méthode utilisée est celle des moindres carrés ordinaires³.

Pour tenter de faire ressortir le comportement électoral des francophones du Québec, nous avons porté une attention particulière aux circonscriptions électorales comptant une population de 90% et plus de francophones (selon la langue parlée à la maison). Elles constituent 61 des 125 circonscriptions provinciales et 35 des 75 circonscriptions fédérales et elles totalisent plus de 3 millions de personnes.

Analyse des résultats

Le tableau 2 montre les résultats de l'analyse de régression pour l'ensemble des circonscriptions. Le tableau 3 présente ces mêmes résultats pour les circonscriptions ayant une proportion de 90% et plus de francophones. Nous examinerons séparément chacune des variables étudiées.

3. Comme la variable dépendante est une proportion, certaines analyses ont été faites avec une transformation logistiqu. Les résultats ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui ont été obtenus avec les moindres carrés ordinaires.

Tableau 2 : Régression de base, vote par circonscription électorale

	Parti québécois 1989	
Variables	Coefficient	t ¹
Constant	93,54	2,532
PCURB	0,1412	2,775
PCPOP65	-0,00413	-0,012
PCFEMMES	-1,363	-1,685
CHOMH	0,4142	1,963
PCANGL	-0,6180	-6,083
PCALLO	-0,2741	-1,040
PCMULT	0,01038	0,013
PCUNIV	-0,02360	-0,143
REVENUH	0,000356	0,993
FRONT	1,689	0,611
R ² ajusté	0,56	
Observations	125	

	Non, référendum 1992	
Variables	Coefficient	t ¹
Constant	124,89	5,089
PCURB	0,1359	4,020
PCPOP65	0,1386	0,582
PCFEMMES	-1,496	-2,786
CHOMH	0,3147	2,245
PCANGL	-0,6405	-9,493
PCALLO	-0,3682	-2,103
PCMULT	-1,181	-2,230
PCUNIV	-0,1074	-0,983
REVENUH	0,000336	1,411
FRONT	-3,772	-2,055
R ² ajusté	0,86	
Observations	125	

Bloc québécois 1993		
Variables	Coefficient	t ¹
Constant	167,09	3,035
PCURB	0,2343	3,258
PCPOP65	0,04697	0,087
PCFEMMES	-2,608	-2,221
CHOMH	0,3064	1,135
PCANGL	-0,6659	-6,001
PCALLO	-0,4828	-1,435
PCMULT	-1,052	-0,571
PCUNIV	-0,1002	-0,567
REVENUH	0,000229	0,654
FRONT	-4,574	-1,560
R ² ajusté	0,79	
Observations	75	

Variables dépendantes : pourcentage du vote pour le Parti québécois à l'élection provinciale de 1989; pourcentage du vote pour le non au référendum de 1992 sur l'Accord de Charlottetown; pourcentage du vote pour le Bloc québécois à l'élection fédérale de 1993.

Variables indépendantes : PCURB : pourcentage de la population urbaine; PCPOP65 : pourcentage de la population âgée de 65 ans ou plus; PCFEMMES : pourcentage de femmes; CHOMH : taux de chômage des hommes; PCANGL: pourcentage d'anglophones (selon la langue parlée à la maison); PCALLO : pourcentage d'allophones (selon la langue parlée à la maison); PCMULT : pourcentage de réponses multiples (selon la langue parlée à la maison); PCUNIV : pourcentage de la population de 15 ans ou plus ayant fait des études universitaires; REVENUH :

revenu moyen des hommes; FRONT : = 1 pour comtés frontaliers avec une autre province.

1 - La statistique t est calculée pour tester l'hypothèse que la valeur du coefficient est égale à zéro.

Tableau 3 : Régression pour les circonscriptions dont la population est francophone à 90% et plus (sans PCANGL, PCALLO, PCMULT, FRONT)

Variables	Parti québécois 1989	
	Coefficient	t ¹
Constant	61,71	0,689
PCURB	0,0306	0,366
PCPOP65	-0,1735	-0,240
PCFEMMES	-1,015	-0,529
CHOMH	0,5596	1,860
PCUNIV	-0,1822	-0,470
REVENUH	0,001373	1,866
R ² ajusté	0,46	
Observations	61	

Non, référendum 1992		
Variables	Coefficient	t ¹
Constant	85,16	2,252
PCURB	0,09715	2,751
PCPOP65	-0,4328	-1,421
PCFEMMES	-0,8050	-0,993
CHOMH	0,4160	3,277
PCUNIV	-0,2636	-1,613
REVENUH	0,000771	2,484
R ² ajusté	0,82	
Observations	61	

Bloc québécois 1993		
Variables	Coefficient	t ¹
Constant	-110,42	-0,557
PCURB	0,01480	0,095
PCPOP65	-0,5725	-0,478
PCFEMMES	2,343	0,580
CHOMH	0,3260	1,020
PCUNIV	-0,9302	-1,867
REVENUH	0,002309	2,494
R ² ajusté	0,43	
Observations	37	

Voir notes au bas du tableau 2.

Le caractère urbain

Selon la définition de Statistique Canada, la population urbaine est la population vivant dans les concentrations démographiques de plus de mille habitants et dont la densité est d'au moins quatre cents personnes au kilomètre carré. Les résultats pour l'ensemble des circonscriptions indiquent une forte relation positive entre le caractère urbain d'une circonscription et les votes en faveur des trois options considérées. Cela concorde avec les observations faites à l'occasion du référendum de 1980 par Boucher (1984) et Drouilly (*La Presse*, 27/05/1980). Ce résultat diffère des affirmations d'un commentateur à propos du référendum de 1992 (Grey, *Le Devoir*, 3/11/1992), selon lequel les citoyens du Québec avaient voté en plus grand nombre pour le oui. Cependant, ce résultat a été obtenu parce que les anglophones, qui ont massivement voté oui, étaient en grande majorité concentrés dans la région urbaine de Montréal. Notre régression multiple donne l'effet net de l'urbanisation.

L'âge

Dans aucun des trois scrutins, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans n'a eu une influence significative sur le vote. Dans d'autres spécifications (non montrées ici) où la variable «sexes» était exclue, nous obtenons un effet significatif en ce qui concerne l'âge, ce qui suggère que les aînés, en partie parce que les femmes constituent une forte proportion d'entre eux, semblent délaissés plus que leurs cadets l'option souverainiste.

Blais et Crête (1986) et Blais et Nadeau (1992) évoquent un point de rupture parmi les classes d'âge en ce qui concerne le niveau d'appui des francophones au Parti québécois et au oui référendaire de 1980; cet appui serait plus faible parmi les personnes nées avant 1915. Dans les trois scrutins étudiés ici, ce seuil s'appliquerait aux personnes qui avaient plus de 74 ans à l'élection de 1989 et plus de 78 ans à l'élection de 1993. Nos résultats seraient alors peut-être attribuables au fait que cette génération d'électeurs

est de moins en moins nombreuse. Déjà, en analysant les résultats de l'élection de 1985, Blais et Crête (1986) notaient que les différences entre groupes d'âge étaient moins marquées qu'auparavant.

Le sexe

Une relation négative et significative apparaît entre la proportion de femmes et les trois options retenues pour l'ensemble des circonscriptions⁴. Par contre, cette relation ne ressort pas dans les comtés qui sont très majoritairement francophones (à plus de 90%).

À propos de l'électorat du Parti québécois, Blais et Crête (1986) concluaient qu'en général, à l'élection de 1985, le vote avait peu varié en fonction du sexe. À l'élection de 1981, Blais et Nadeau (1984) n'ont décelé une tendance masculine à appuyer davantage le Parti québécois qu'à Montréal. À l'élection de 1976, la tendance des hommes à appuyer le Parti québécois, plus que les femmes, n'était sensible qu'à Montréal. Lors du référendum de 1980, les mêmes tendances ressortaient, selon Blais et Nadeau, des votes masculins et féminins dans les ménages sans conjoints (personnes seules ou familles monoparentales) de Montréal.

En général, il semblerait bien que la variable « sexe » n'ait pas d'effet très important et que les différences de comportement électoral entre les hommes et les femmes francophones se soient amenuisées avec les années (Nadeau, 1992). Dans son analyse de la participation politique des femmes au Québec, Carole J. Uhlaner (1984) notait aussi une diminution des différences entre les sexes au cours de la période 1965-1977. Par rapport aux études antérieures, nos résultats pour l'ensemble des circonscriptions sont surprenants, alors que les résultats pour les circonscriptions francophones sont

4. Nous avons voulu vérifier, par une régression non présentée dans ce texte, si les résultats concernant le vote des électrices n'étaient pas biaisés du fait de la représentation féminine très élevée parmi les personnes âgées. Ce n'est pas le cas : les femmes de 64 ans et moins ont le même comportement électoral que celui que nous avons observé pour l'ensemble des femmes.

conformes à ceux de ces études.

Le chômage

Une relation positive et significative est apparue entre le taux de chômage par circonscription et le vote en faveur du Parti québécois en 1989 et en faveur du non référendaire en 1992. Cette même relation s'est manifestée dans les circonscriptions qui comptent 90% et plus de francophones. Il n'y a qu'à l'élection fédérale de 1993 que la relation n'est en aucun cas significative. Serait-ce là un effet de la campagne du Parti libéral fédéral en faveur de l'emploi au cours de cette même élection?

L'appartenance linguistique

Comme il fallait s'y attendre, dans les trois scrutins étudiés, il y a une forte relation négative entre le pourcentage d'électeurs anglophones et les votes en faveur des options considérées. Le même comportement électoral se manifeste du côté des allophones, mais seulement pour le référendum de 1992.

Bien entendu, la langue parlée à la maison est une explication capitale du vote. C'est ce qui ressort nettement de notre analyse des résultats du référendum de 1992. Les anglophones et les personnes parlant une langue non officielle ont alors clairement opté pour le oui. La langue restant ainsi le principal déterminant du vote en faveur du Parti québécois (Blais et Crête, 1986), c'est la variable explicative retenue par toutes les études. Le critère linguistique est également au cœur des analyses et des controverses sur l'interprétation du vote référendaire de 1980 par Pinard et Hamilton (1984) et par Drouilly (*Le Devoir*, 18/10/1980).

Le degré de scolarité

Une tendance observée depuis 1970 entre le degré élevé de scolarité et le vote péquiste dans certaines catégories de la population (Blais et Nadeau, 1984) pouvait faire présumer d'une relation positive entre le degré de scolarité et

le vote en faveur des options considérées. Mais cette tendance ne s'est pas renforcée d'une élection à l'autre et, à celle de 1985, elle se limitait aux électeurs âgés de 18 à 43 ans (Blais et Crête, 1986). Lors des scrutins de 1992 et 1993, selon les résultats que nous avons obtenus en considérant les personnes qui ont fait des études universitaires avec ou sans diplôme, c'est seulement dans les circonscriptions électorales les plus francophones qu'une relation significative apparaît, mais cette relation est négative. Par contre, ce dernier résultat se compare davantage à ceux qu'ont obtenus Beaudry, Cloutier et Latouche (1979) et Boucher (1984) pour les comtés dont le degré de scolarité était le plus élevé ou comptant une plus forte proportion d'universitaires. Pour les élections de 1970, 1973 et 1976, Beaudry, Cloutier et Latouche ont montré que les comtés les moins scolarisés, ainsi que les plus scolarisés, donnaient lieu à une performance négative pour le Parti québécois qui trouvait plutôt ses appuis dans les comtés de niveau de scolarité intermédiaire. À propos du référendum de 1980, Boucher (1984) distingue la scolarité postsecondaire non universitaire de celle de niveau universitaire, et ses résultats sont assez comparables. Il trouve une relation positive avec le oui pour les électeurs ayant une scolarité de niveau collégial et obtient une relation négative pour ceux dont la scolarité est de niveau universitaire.

Le niveau de revenu

Pour la variable revenu, nous avons considéré le revenu moyen total des hommes de 15 ans et plus. Les relations significatives que nous avons obtenues concernent les circonscriptions les plus francophones et montrent une relation positive entre le niveau de revenu et le vote en faveur des trois options étudiées. Cette même relation significative apparaît aussi au référendum de 1992. Ce résultat observé au Québec va à l'inverse de la relation que Julius Grey (*Le Devoir*, 3/11/1992) avait cru percevoir au référendum de 1992 entre les comtés riches et les votes pour le oui. Il est vrai que là encore, en procédant à un calcul de régression simple, on obtient une corrélation négative avec le non et un

résultat inverse avec une analyse de régression multiple.

La relation positive significative, entre le niveau de revenu et le vote en faveur des options étudiées, qui se manifeste dans les comtés les plus francophones à l'occasion des trois scrutins considérés, pourrait expliquer, que si elle n'est pas apparue significative pour la population québécoise toute entière, c'est parce qu'elle était biaisée par un vote bien différent des anglophones à hauts revenus. Ainsi, encore dans ce cas, l'appartenance linguistique primerait sur la condition économique et sociale.

Les circonscriptions électorales frontalières

Nous avons voulu vérifier si les circonscriptions électorales limitrophes d'une autre province et qui pourraient être affectées par un changement politique tel que la souveraineté du Québec manifestaient un comportement électoral particulier. Il s'agit donc de circonscriptions qui sont à la frontière d'une province et non de circonscriptions qui touchent aux frontières internationales, car, pour ces dernières, la souveraineté n'entraînerait pas de changement aussi notable et prévisible. Nous avons retenu treize circonscriptions provinciales et neuf circonscriptions fédérales dont la plus grande partie de la population habite près d'une frontière interprovinciale⁵.

On a pu observer que cette variable a eu un effet négatif sur le vote en faveur du non référendaire et du Bloc québécois, mais non sur le vote en faveur du Parti québécois aux élections provinciales de 1989.

Les récents résultats électoraux qui démarquent les quatre ou cinq comtés de l'Outaouais du reste du Québec

5. Les treize circonscriptions provinciales considérées comme limitrophes d'une province sont les suivantes : Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Hull, Chapleau, Papineau, Argenteuil, Vaudreuil, Beauharnois-Huntington, Salaberry-Soulanges, Kamouraska-Témiscouata, Bonaventure.

Les neuf circonscriptions fédérales considérées comme frontalières d'une province sont : Témiscamingue, Pontiac-Gatineau-Labelle, Gatineau-La Lièvre, Hull-Aylmer, Argenteuil-Papineau, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil, Rimouski-Témiscouata, Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

méritent notre attention. Les régressions que nous avons effectuées, mais dont les résultats ne sont pas présentés dans le tableau, font apparaître pour le référendum de 1992 une relation négative entre l'Outaouais et le vote en faveur du non, tandis qu'aucun lien significatif n'apparaît pour les circonscriptions frontalières (frontières interprovinciales) autres que l'Outaouais. En Outaouais, les francophones auraient toutefois voté en majorité pour le non⁶. Le comportement habituellement différent des francophones de l'Outaouais paraît relever des caractéristiques socio-économiques propres à cette région. L'Outaouais est la seule région métropolitaine frontalière du Québec et la seule à connaître une telle concentration d'employés fédéraux. En outre, sa minorité anglophone et allophone n'est pas négligeable, et un nombre appréciable de ses francophones viennent de l'extérieur du Québec.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que l'aspect dominant des électeurs qui se sont prononcés soit pour le Parti québécois, soit pour le non référendaire de 1992, soit pour le Bloc québécois est le partage de traits communs. Il s'agirait dans les trois cas d'un électorat constitué davantage de citoyens, d'hommes, de personnes de 64 ans et moins, de francophones, et même de francophones dont le revenu est élevé et de personnes résidant ailleurs que dans l'Outaouais. De plus, les options considérées auraient plus attiré les chômeurs, et auraient davantage été le choix des francophones ayant un niveau de scolarité moins élevé que le niveau universitaire. Ainsi, dans leurs votes en faveur des options politiques examinées dans cette étude, de nombreux Québécois auraient manifesté une constance et une continuité qui se reflètent bien dans les suffrages exprimés au cours de ces trois scrutins.

6. Selon une étude non publiée de François Moreau, Département de sociologie, Université d'Ottawa.

Bibliographie

- Albert, Alain, «Conditions économiques et élections: le cas de l'élection provinciale de 1976 au Québec», *Revue canadienne de science politique*, 1980, vol. XIII, n° 2, p. 325-345.
- Beaudry, Michel, Édouard Cloutier et Daniel Latouche, «*Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976*», 6 tomes, Éditeur officiel du Québec, 1979.
- Blais, André, *Le Devoir*, 16/06/1980, p. 7.
- Blais, André et Jean Crête, «La clientèle péquiste en 1985 : caractéristique et évolution», *Politique, Revue québécoise de science politique*, 1986, n° 10, p. 5-29.
- Blais, André et Richard Nadeau, «To Be or Not to Be Sovereignist : Quebeckers' Perennial Dilemma», *Analyse de Politiques*, 1992, VIII, n° 1, p. 89-103.
- Blais, André et Richard Nadeau, «L'appui au Parti québécois : évolution de la clientèle de 1970 à 1981», dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984 (a), p. 279-318.
- Blais, André et Richard Nadeau, «Le référendum de mai 1980 : la clientèle du oui», dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984 (b), p. 321-334.
- Boucher, Michel, «Le référendum de mai 1980 : présentation de quelques résultats statistiques», *Politique, Revue québécoise de science politique*, 1984, n° 6, p. 103-124.
- Boudon, Raymond, «Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique», *Revue française de sociologie*, 1963, vol. IV, p. 275-299.
- Canada, Directeur général des élections du Canada, *Trente-cinquième élection générale 1993, Résultats officiels, Synopsis*, 1993, 102 pages.
- Drouilly, Pierre, «Ethnie et référendum, Le poids ethnique est déterminant pour expliquer le référendum de lundi», *La Presse*, 31 octobre 1992, p. B7.

- Drouilly, Pierre, «Les non-francophones et le référendum : pratiquement 100 % au non», *Le Devoir*, 18 septembre 1980, p. 19; *La Presse*, les 24, 26, 27 et 28 mai 1980.
- Grey, Julius H., «Un non canadien pareil au non québécois», *Le Devoir*, 3 novembre 1992, p. A8.
- Landry, Réjean, «La simulation de la rationalité économique du comportement électoral des Québécois : 1970-1981», dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 121-163.
- Mellos, Koula, «Les élections, les études électorales et la théorie politique», dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 421-442.
- Nadeau, Richard, «Le virage souverainiste des Québécois, 1980-1990», *Recherches sociographiques*, 1992, vol. XXXIII, n° 1, p. 9-28.
- Pinard, Maurice et Richard Hamilton, «Le référendum de 1980 : les Québécois votent non : le sens et la portée du vote» dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 338-386.
- Québec, Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989*, quatrième trimestre 1989, 937 pages.
- Québec, Directeur général des élections du Québec, *Dossiers socio-économiques* par circonscription électorale (125 dossiers d'une quinzaine de pages chacun), juin 1991.
- Québec, Directeur général des élections du Québec, *Rapport des résultats officiels du scrutin, référendum du 26 octobre 1992*, quatrième trimestre 1992, 710 pages.
- Statistique Canada, *Profil des circonscriptions électorales fédérales*, Partie A cat. 93336, Partie B cat. 93335, 1993.
- Uhlaner, Carole J., «La participation politique des femmes au Québec : 1965-1977», dans *Comportement électoral au Québec* (sous la direction de Jean Crête), Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 201-242.